

Ecole communautaire de musique

Hôtel Communautaire

CS 40015 - Rue des Ecoles - 72250 Parigné l'évêque

Tarifs annuels 2018-2019

Quotient = <i>Revenu imposable/12/nbre de parts du foyer fiscal</i>	Communauté de communes			Hors communauté de communes		
	Quotient 1 Inférieur à 690 €	Quotient 2 de 691 à 1 300 €	Quotient 3 Supérieur à 1 300 €	Quotient 1 Inférieur à 690 €	Quotient 2 De 691 à 1 300 €	Quotient 3 Supérieur à 1 300 €
Eveil	94,01 €	103,41€	112,81 €	140,89 €	162,58 €	182,09 €
Initiation ou Formation musicale / Parcours découverte	134,75 €	150,42 €	166,09 €	195,09 €	214,59 €	237,36 €
Cursus instrumental 1¹	344,72 €	385,47 €	438,74 €	464,24€	520,25 €	585,28 €
Cursus instrumental 2²	206,83 €	250,71 €	291,44 €	270,96 €	314,31€	357,67 €
Percussions africaines	134,75 €	150,42 €	166,09 €	188,02 €	206,83 €	228,77 €
Pratique collective Instrumentale seule	61,44 €			61,44 €		
Pratiques collectives Chorale seule	62,67 €	94,01 €	125,36 €	81,47 €	112,81 €	144,15 €
Instrument supplémentaire	144,15 €	166,09 €	188,02 €	195,09 €	214,59 €	237,36 €
Tarif associatif en soutien aux orchestres d'harmonie et fanfares du territoire	150,42 €					

Réductions :

- ✓ Les droits d'inscription du second élève d'une même famille sont minorés de 10 %.
- ✓ Les droits d'inscription du 3ème élève et des élèves suivants d'une même famille sont minorés de 20 %.
- ✓ Ces réductions s'appliquent sur le(s) cursus le(s) moins cher(s)
- ✓ Le tarif unique ne bénéficie d'aucune réduction.
- ✓ La 2^{ème} pratique collective est payante.
- ✓ Les tarifs des résidents du territoire communautaire sont appliqués aux personnels de la communauté de communes et de ses communes membres, et à leur famille (conjoint, enfants).
- ✓ Les droits d'inscription seront réglés trimestriellement ou annuellement par avance.

¹ Réservé aux mineurs. Comprend : FM, 1 pratique collective, instrument

² Réservé aux adultes. Comprend : Instrument seul